



Ensemble Vocal Ariana Médoc

Mairie – 4 rue du Général de Gaulle
33112 Saint-Laurent-Médoc

Bulletin d'inscription – Saison 2026/2027

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone mobile fixe

Adresse e-mail

Pupitre :

Taille (pour la disposition du chœur) :

Date de naissance

Règlement de la cotisation :

(Trois répétitions d'essai sont offertes avant toute inscription)

Le montant de la cotisation annuelle est de **140 €**

Règlement de préférence par virement sur le compte de l'association au Crédit Agricole

ASSOC ENSEMBLE VOCAL ARIANA 33112 ST LAURENT MEDOC

13306 00031 08110581000 26

IBAN : FR76 1330 6000 3108 1105 8100 026

Trois possibilités de règlement :

- soit une fois à l'inscription (en espèces, par chèque, ou par virement)
 - soit en deux fois (2 chèques de 70 € encaissés en novembre et en février)
 - soit en trois fois (1 chèque de 50€ + 2 chèques de 45 € encaissés en novembre, février et avril)
- (les chèques sont à établir au nom de l'**Ensemble Vocal Ariana-Médoc**)

NB : il ne sera effectué aucun remboursement en cas de démission en cours d'année.

Droit à l'image :

J'autorise l'Association Ensemble Vocal Ariana-Médoc à utiliser mon image pour tout support de communication : **OUI NON**

Assiduité :

La signature de cette inscription implique, dans la mesure du possible :

- une assiduité et une ponctualité continues aux répétitions hebdomadaires de 2 heures ou 2 heures 30 en fonction du planning hors vacances scolaires (les lundis ou plus rarement les mercredis à partir de 19 h 30) et ponctuelles (un samedi toutes les 6 semaines environ) et la participation aux répétitions générales et aux concerts aux dates communiquées,
- un travail personnel à l'aide des différents outils mis à ma disposition (fichiers voix, enregistrements des répétitions...)

A Saint-Laurent-Médoc, le **SIGNATURE :**